



# GT Plan triennal handicap 2017-2019

29 juin 2018

Le groupe de travail s'est réuni le 29 juin sous la présidence de Grégoire JOURDAN, adjoint à la sous-directrice du développement professionnel et des relations sociales au service des ressources humaines. L'Administration était notamment représentée par :

Christophe CONAN : Correspondant Handicap du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation,

Blandine THERY-CHAMARD : Haute fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion.

Isabelle SARTHOU : Cheffe du Bureau de la gestion des dotations et des compétences à la DGER,

L'Alliance du Trèfle était représentée par Hélène DUCHEMIN et Michel MOREAU.

## Préambule :

Les organisations syndicales évoquent certaines situations individuelles d'agents en difficulté.

*L'Alliance du Trèfle insiste sur la nécessité de sensibiliser la hiérarchie, pour éviter les maladroites face aux agents concernés et encourager à davantage d'empathie. Elle demande que les cas individuels soient traités efficacement, conformément à la priorité affichée par le gouvernement.*

L'Administration invite à faire remonter des éléments précis. Elle rappelle que la défense individuelle se fait en CAP avec des éléments circonstanciés, voire en bilatérale.

## Tableau Indicateurs :

Les tableaux Indicateurs transmis par messagerie sont commentés :

– Hausse sensible des chiffres d'emploi d'agents handicapés au MAA en 2018 (taux de 5,09% - cible 6% en 2022). Cette progression résulte en fait de l'augmentation du nombre de déclarations. L'Administration souligne l'importance pour les agents de renseigner leur situation individuelle dans le SIRH Aghora afin que le MAA ait une meilleure connaissance des effectifs des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

*L'Alliance du Trèfle et les autres organisations syndicales soulignent qu'un effort de recrutement est nécessaire pour atteindre la cible de 6% en 2022.*

– Le nombre de recrutements en 2017 est insuffisant (12). Objectif 2018 : 36 ( Enseignement supérieur 4 ; Enseignement technique 17 ; DGAL 4 ; DRAAF 11). Les IGAPS sont bien sensibilisés et agissent auprès des structures pour demander des recrutements. Une évolution de la note de service du 15 novembre 2014 est envisagée.

Christophe CONAN considère que le recrutement, passé du national au local, a permis de nettes améliorations. La note de service sera revue avec un effort de présentation pour que la communication soit plus efficace.

*L'Alliance du Trèfle appelle l'attention sur l'importance d'un recrutement équilibré entre les différentes catégories hiérarchiques.*

– Évolutions de carrière : il est prévu que le bilan annuel fasse apparaître un indicateur sur ce sujet.

*L'Alliance du Trèfle souligne l'importance de la communication et de la sensibilisation des services. Elle relève qu'il est inadmissible que des agents en situation de handicap hésitent encore à déclarer leur handicap par crainte d'être pénalisés dans leur carrière ! Elle reçoit encore des témoignages qui vont dans ce sens.*

- Correspondants handicap locaux : ils sont en place. Il y a une boîte mël dédiée, ce qui améliore la confidentialité et les échanges.

*L'Alliance du Trèfle remarque que les fonctions de correspondant sont principalement exercées par des secrétaires généraux et demande si une évolution est constatée. L'Administration répond que la situation évolue vers davantage de diversité.*

- Ambassadeurs handicap : le réseau se met en place peu à peu.

*L'Alliance du Trèfle demande que ce rôle d'ambassadeur soit reconnu et qu'il soit pris en compte dans la charge de travail des agents. L'Administration indique qu'une lettre de mission est en cours de rédaction et que ces fonctions seront prises en compte dans la fiche de poste.*

- Le réseau d'assistants de prévention a été réuni sur le thème de l'évacuation en cas d'incendie et sur l'analyse de situations de travail. La formation initiale des assistants de prévention va être refondue, avec un module sur la situation de handicap.

C'est également prévu pour les membres de CHSCT (après les élections du 6 décembre 2018).

*L'Alliance du Trèfle demande une information claire des agents sur les différents réseaux existants (assistants de prévention, CHSCT, correspondants handicap, ambassadeurs, cellule anti discriminations ...).*

#### **Aides à l'insertion :**

Le tableau distribué en séance est commenté.

*L'Alliance du Trèfle est très attentive, non seulement au recrutement de personnes en situation de handicap, mais aussi à leur bonne insertion et à leur maintien dans les services. Elle déplore la réduction des crédits alloués par le fonds d'insertion des personnes handicapées (FIPHFP) alors que le handicap est une priorité gouvernementale.*

*L'Alliance du Trèfle considère que le télétravail est un outil intéressant pour faciliter la vie professionnelle des personnes en situation de handicap et souhaiterait d'ailleurs disposer de données à ce sujet.*

#### **Hauts fonctionnaires en charge du Handicap et de l'inclusion :**

Mme Blandine THERY-CHAMARD, au CGAAER, désignée haute fonctionnaire Handicap et inclusion le 4 janvier 2018, présente sa fonction. Elle y est affectée pour 40% de son temps de travail.

Elle précise que le Secrétariat d'État en charge du Handicap est maintenant rattaché au Premier ministre, ce qui démontre une volonté politique.

Elle ne dispose pas de moyens financiers, mais peut prendre toute initiative.

Elle a notamment évoqué l'accessibilité numérique (sites accessibles aux handicapés) et accessibilité auditive (le déploiement de téléphones accessibles aux déficients auditifs est très en retard au MAA, la date limite étant fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2018).

Le plan d'actions interministériel comporte 5 grands axes (voir document joint), dont des actions vers les établissements d'enseignement pour un meilleur accompagnement du jeune en situation de



handicap et une meilleure inclusion dans sa scolarité.

Les organisations syndicales :

- insistent sur l'aspect interministériel, notamment avec la problématique en DDI.
- souhaitent connaître le programme mis en place pour les Assistants de Vie Scolaire (AVS) qui assistent des élèves en situation de handicap.
- demandent que les opérateurs sous tutelle soient inclus dans cette démarche.

#### **Communication :**

Dans le cadre de la campagne pour faire évoluer le regard sur le handicap, la DICOM présente trois affiches et un dépliant destiné à l'encadrement.

Les organisations syndicales demandent une affiche pour sensibiliser au handicap invisible.

**|** *L'Alliance du Trèfle rappelle sa question sur la journée de carence, afin que celle-ci ne soit pas appliquée aux personnes en situation de handicap.*

Mme THERY-CHAMARD évoque la journée « Duo Day » pour sensibiliser à la situation de handicap : faire travailler une personne en situation de handicap côte à côte avec un agent à son poste.